



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Collection municipale – aménagement des réserves

DEL-2021-047

Numéro de la délibération : 2021/047

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thème, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Collection municipale – aménagement des réserves

Rapport de Georges-Yves GUILLOT

La Ville de Pontivy possède une collection d'œuvres et objets d'art dont une grande majorité est protégée au titre des monuments historiques.

Afin d'améliorer la gestion, la sécurité et la conservation préventive de cette collection, un nouveau lieu de stockage a été aménagé afin d'y rassembler la majeure partie des œuvres (hors peintures et orfèvrerie). A cet effet, des rayonnages et du petit matériel doivent être acquis.

Le montant prévisionnel de ces acquisitions s'élève à 5 501,13 € HT.

Le conseil départemental du Morbihan peut subventionner les projets permettant la bonne conservation de ce patrimoine public.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la maire à solliciter une subvention auprès du conseil départemental du Morbihan.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**